

## Le Canada signe l'Accord portant création du Fonds commun

Le Canada a signé, le 15 janvier à New York, l'Accord portant création du Fonds commun pour les produits de base. L'annonce en a été faite le jour même par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mark MacGuigan, et par le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Herb Gray.

Le Fonds, qui s'élève à \$750 millions, servira à financer des dispositifs de stockage prévus dans le cadre d'accords internationaux de produits afin de stabiliser les prix sur les marchés; il servira aussi à financer des mesures de mise en valeur, notamment des activités de recherche et de promotion des marchés, dans le but d'améliorer la compétitivité à long terme de divers produits.

La création du Fonds commun, après quatre années de négociations, est considérée comme une étape clé du dialogue Nord-Sud, tout particulièrement par les

pays en développement qui y voient l'épreuve-témoin de la volonté des pays développés à promouvoir le changement international. En signant l'Accord, le Canada manifeste son appui à la poursuite du dialogue entre pays développés et pays en développement.

L'entrée en vigueur de l'Accord est subordonnée à sa ratification par 90 États.

Le Fonds commun constitue la pierre angulaire du Programme intégré pour les produits de base de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), dont les principaux objectifs sont la stabilisation des prix et l'amélioration des conditions du commerce des 18 produits de base présentant un intérêt particulier pour les pays en développement.

Le Fonds constituera deux comptes distincts. Le premier, dont les ressources

de US\$400 millions seront assurées par les souscriptions de capital des États membres, contribuera au financement de dispositifs de stockage. Ces ressources devraient s'accroître considérablement à mesure que des organisations internationales de produits s'associeront au Fonds. La contribution directe du Canada sera de US\$10,38 millions. Le Fonds n'interviendra pas directement sur les marchés de produits de base, mais agira par l'entremise des organismes gestionnaires d'accords de produits et des institutions financières.

Les ressources du deuxième compte s'établiront à US\$350 millions, dont 280 millions en contributions volontaires. Le Canada s'est engagé à y verser une contribution de \$12 millions. Ce deuxième compte permettra d'aider, au moyen de subventions et de prêts, des organisations internationales de produits à financer des projets de recherche et de développement, d'amélioration de la productivité et de commercialisation des produits de base.

## Mobilier en panneaux de particules

Une compagnie de meubles de New Liskheard (Ontario), Three H Manufacturing, fabrique du mobilier contemporain avec des panneaux de particules.

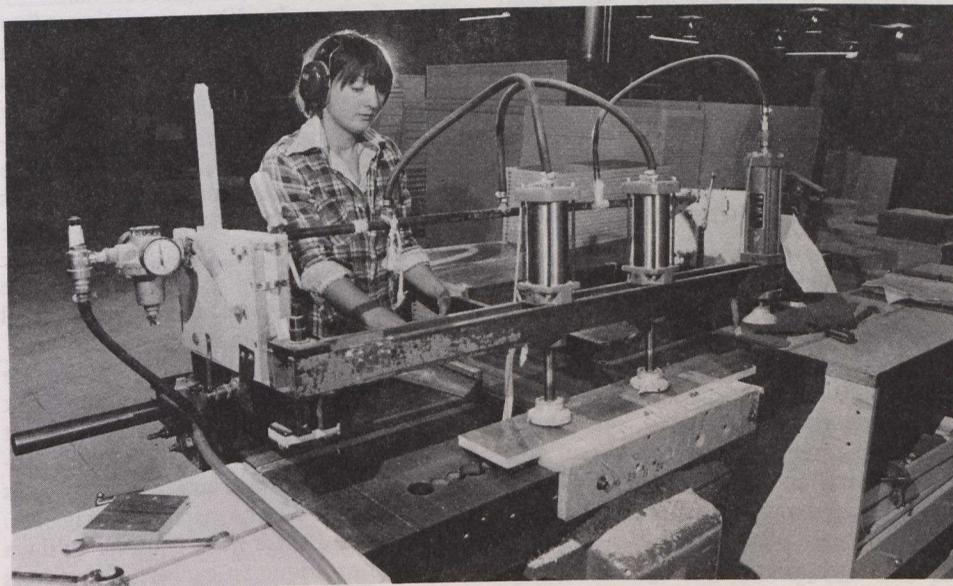
Three H Manufacturing se spécialise dans les unités murales, le mobilier résidentiel, le mobilier de chambres à coucher, y compris celles d'enfant.

"Notre succès réside dans le fait que chaque client peut créer sa propre unité. A la structure de base, il peut ajouter des étagères, des portes, des tiroirs, des ferrures et un système d'éclairage, jusqu'à ce qu'il obtienne exactement ce qu'il désire", explique le vice-président, M. Walter Pape.

### Meubles adaptables

Les marchands de meubles et les décorateurs utilisent les composantes pour créer un mobilier répondant au goût de la clientèle, ou pour répondre à des commandes précises. Le mobilier est expédié en pièces détachées dans des conteneurs de carton. Le client le monte lui-même, et peut le démonter plus tard s'il déménage.

Three H Manufacturing qui vendait ses produits principalement au Canada a retenu, il y a deux ans, les services d'un représentant pour la région de Chicago (États-Unis). Aujourd'hui, ses exportations représentent environ 20 p. cent de



Une employée se sert d'une machine Vitap à l'usine de Three H Manufacturing Ltd.

son chiffre d'affaires et la Société espère étendre encore ses ventes à l'étranger.

Le panneau de particules utilisé pour le mobilier est fait de copeaux de peuplier et de déchets provenant de scieries. Le peuplier n'est pas un bon bois de construction, mais il est idéal pour les panneaux de particules. Le panneau fini compte cinq épaisseurs: une couche intérieure grossière, plaquée des deux côtés par deux couches plus fines. Le panneau est ensuite sablé et recouvert.

### Expansion de la Compagnie

La première année, les ventes de la Compagnie étaient de l'ordre de \$60 000. L'an dernier, elles étaient de \$1,8 million et M. Pape s'attend que l'entreprise prenne encore davantage d'expansion. D'ici un an, le nombre d'employés, actuellement de 43, devrait passer de 55 à 60.

Three H a recours aux services d'assurance globale de la Société pour l'expansion des exportations (SEE).

Tiré du bulletin *Actualités de la SEE*.